

Janvier 2011

# La nature en ville

Exemples français et étrangers



INSTITUT  
D'AMÉNAGEMENT  
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



# LA NATURE EN VILLE

## EXEMPLES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

**Travail réalisé par :** Adélaïde Bardon,

Maquette : Virginie Cioni

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme - Île-de-France

Directeur général : François Dugeny

Directeur général adjoint, en charge du Département Urbanisme Aménagement et Territoires : Jean-Pierre Palisse

15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15

Tél. : 01.77.49.77.49 - Fax : 01.77.49.79.07 - [www.iau-idf.fr](http://www.iau-idf.fr)

© IAU îdF - Janvier 2011

## **La nature en ville, une nécessité pour la ville dense**

### ***Un ancien site industriel devenu un grand parc urbain***

Quoi : La reconversion d'un site industriel

Où : Berlin, Naturpark Südgelände (Schoenberger Suedgelaende)

Dans le domaine de l'ancienne gare de triage à Berlin-Tempelhof

### ***Un jardin collectif sur un sol pollué***

Quoi : Le Triangle fleuri, jardin collectif hors sol le long d'une voie de chemin de fer, dans un quartier défavorisé de Montréal

Où : Montréal, quartier Saint-Pierre, arrondissement de Lachine

### ***Des espaces certifiés naturels sur des sites d'entreprises ou d'institutions***

Quoi : fondation nature et économie (fondation suisse) : les entreprises privées ont un rôle à jouer

Où : 3 exemples, à Lausanne et Zürich

## **Trois exemples franciliens :**

### ***Un jardin maraîcher***

Quoi : Maraîchage, agriculture en zone dense, réinsertion (Jardinage et culture biologique, support d'une action d'insertion sociale et professionnelle)

Où : Conflans-Sainte-Honorine

### ***Un jardin partagé faisant partie intégrante d'une ZAC***

Quoi : Une démarche innovante : le jardin au cœur du programme de la ZAC

Où : ZAC Didot, Paris 14ème

### ***Une plage naturelle en zone très dense***

Quoi : La plage d'Ivry/Vitry, potentiel non valorisé au cœur de la ville

Où : Limite entre les communes d'Ivry et de Vitry, le long de la Seine

## **Autres exemples**

### ***Des vallées sauvages en centre-ville***

Quoi : Les « ravins » : une cohabitation entre la nature sauvage et la ville dense

Où : Toronto

### ***Des cités jardins / Des zones pavillonnaires***

Quoi : Cités jardins / Pavillonnaire : une vision historique de la question

Où : cf. texte Ph. Montillet

(Trouver photos dans la photothèque)

### ***Une zone naturelle multifonctionnelle dans un centre d'agglomération***

Quoi : Une zone naturelle requalifiée en lien avec un projet de rénovation et de création d'un quartier d'habitat.

Où : Meaux (77) (densité pop : 32 hab/ha), le parc naturel du Pâtis

### ***Une niche écologique en agglomération centrale***

Quoi : gestion différenciée des espaces verts par une commune

Où : Maisons-Alfort (94) (densité de pop : 99 hab/ha), île de Charentonneau

### ***Des jardins partagés sur des espaces délaissés de la ville***

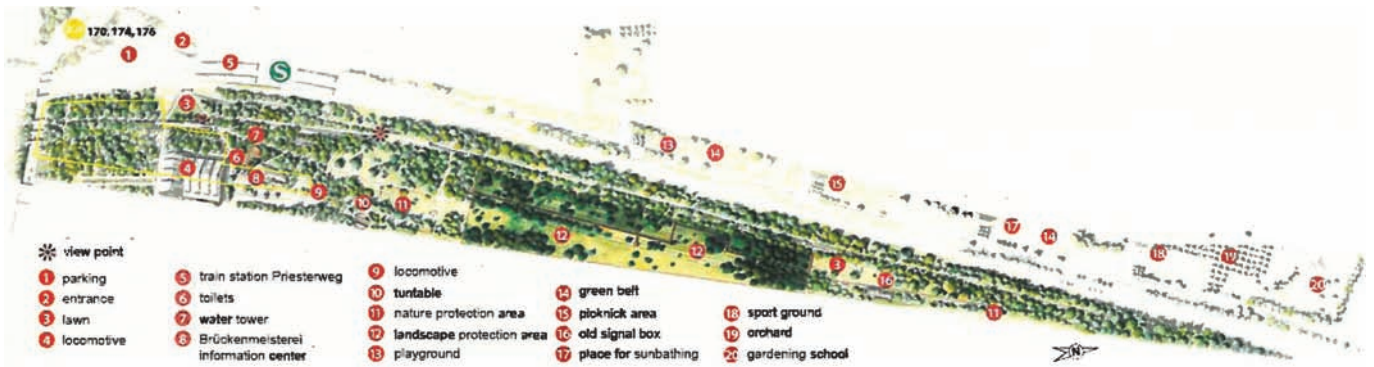
Quoi : création de jardin d'une manière participative avec les habitants pour redonner un usage à ces lieux par la nature

Où : Paris (75) (densité de pop : ), 20 arrd., Les jardins Da ko T



# Naturpark Südgelände

THEME : NATURE ET RECONVERSION D'UN SITE INDUSTRIEL



**QUAND LA NATURE S'INSERE DANS LA VILLE DENSE, ÇA DONNE...**

**QUOI :** Un grand parc urbain sur un ancien site industriel

**QUI :** Ville de Berlin  
Soutien financier de l'Environnement  
Fondation Allianz

**OÙ :** Berlin, Naturpark Südgelände  
Dans le domaine de l'ancienne gare de triage à Berlin-Tempelhof

**DIMENSIONS / TAILLE :** 18 hectares, parc en longueur



**MOYENS / OUTILS :**

**ANALYSE SPATIALE :** C'est un grand morceau de nature magnifique dans la ville, desservi par une station de train.

**MESSAGE :** Le parc a conservé des objets issus de l'ancienne activité ferroviaire comme des rails de chemin de fer, des wagons, des bâtiments (le Brückenmeisterei, le château d'eau). ou des wagons, mais aussi une trame de végétation préexistante. Le chemin de fer a été fermé en 1993.

**CONTACT :**

<http://www.gruen-berlin.de/parks-gaerten/natur-park-suedgelaende/>



# La Fondation Suisse Nature et Economie

THEME : NATURE ET ENTREPRISES PRIVÉES

**QUAND LA NATURE S'INSERE DANS LA VILLE DENSE ÇA DONNE ...**

**QUOI :** Des espaces certifiés naturels de tailles diverses sur des sites d'entreprises ou d'institutions.

**QUI :** La Fondation Nature & Economie encourage les acteurs économiques privés à s'engager volontairement au renforcement de la nature autour des entreprises. Aussi, soutient-elle les initiatives dont l'objectif est l'aménagement naturel des parcs d'activités et des aménagements extérieurs des entreprises.

**ANALYSE SPATIALE :** Au sein des agglomérations, les objectifs de l'aménagement du territoire ainsi que la pression foncière amènent à optimiser et artificialiser la surface du sol. Ainsi, la disparition des surfaces vertes, des friches et des espaces résiduels en ville peut conduire à la diminution de la biodiversité, à la perte de la qualité de vie des habitants et au renforcement de certains problèmes environnementaux.

**MESSAGE :** Les sites d'entreprises aménagés de manière naturelle offrent une meilleure qualité de vie, non seulement pour la faune et la flore, mais aussi pour l'être humain. De plus, cela constitue une bonne carte de visite pour l'entreprise et améliore l'environnement professionnel et l'efficacité au travail. L'entretien du site revient meilleur marché que pour un site aménagé de façon conventionnelle.

300 entreprises ont déjà reçu la certification Nature & Economie. Cela représente environ 18 millions de mètres carrés aménagés de manière naturelle, ce qui permet de préserver des espèces, d'aller à l'encontre de la banalisation et du « bétonnage » de l'espace urbanisé et de créer une meilleure qualité de vie, en harmonie avec la nature.

**CONTACT :**

Fondation Nature & Economie

Rue de l'Eglise-Catholique 9b, Case postale 306, 1820 Montreux 2

Tél : 021 963 64 48

montreux@hintermannweber.ch

<http://www.natureeteconomie.ch/>

## TROIS EXEMPLES DE SITES D'ENTREPRISES CERTIFIEES EN VILLE DENSE :

**Le parc de l'université de Lausanne Dorigny**  
 Branche : Recherche et enseignement  
 Adresse : Ferme de la Mouline, 1015 Lausanne



Personne de contact : Yves-Henri Benoît,  
 Surface totale (surface naturelle) : 91 100 m<sup>2</sup> (429 300m<sup>2</sup>)  
 Date de la certification : 24.09.2008



**L'hôtel Greulich à Zurich**  
 Branche : Hôtels et restaurants  
 Adresse : Herman Greulich-Str. 56, 8004 Zürich



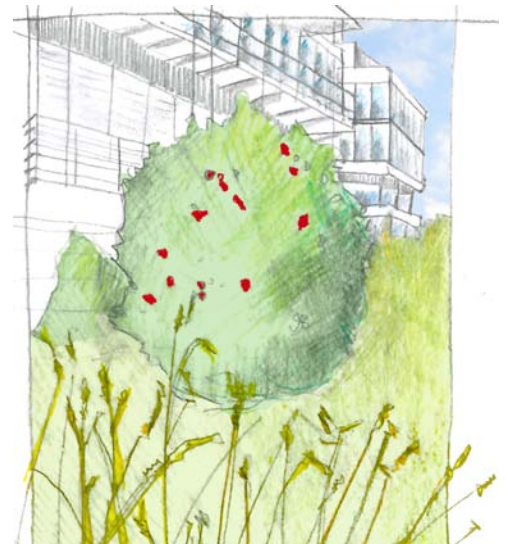
Personne de contact : Thomas B. Brunner  
 Surface totale (surface naturelle) : 2 955m<sup>2</sup> (901m<sup>2</sup>)  
 Date de la certification : 10.03.2005 puis 15.09.2010



**La banque Ubs ag à Zurich**  
 Branche : Banques et assurances  
 Adresse : Flurstrasse 50, 8098 Zürich



Personne de contact : Andreas Haug,  
 Surface naturelle : 1 590 m<sup>2</sup>  
 Date de la certification : 06.10.2004 puis 19.10.2007





## La plage d'Ivry - Vitry

THEME : NATURE ET BORD DE SEINE

**QUAND LA NATURE S'INSERE DANS LA VILLE DENSE, ÇA DONNE...**

**QUOI** : Une plage naturelle en zone très dense

**OÙ** : Le site de "la Plage" est situé quai Jules Guesde à Vitry-sur-Seine et à Ivry-sur-Seine, en contrebas de la route départementale. Il s'agit d'une berge semi-naturelle située dans un méandre de la Seine. A cet endroit, la ville est constituée d'un tissu à caractère industriel. Il s'agit d'un des derniers sites semi-naturels le long de la Seine dans le département.

**DIMENSION** : environ 500 mètres de long

**ANALYSE ENVIRONNEMENTALE** : Le profil transversal progressif, avec une pente de pied de berge faible et quasi plate permet un contact en terre et eau maximum assurant un gradient d'humidité est favorable à l'installation d'une succession de stades de végétation (végétation aquatique immergée, végétation arborée, héliophytes). Le profil longitudinal de la berge présente des micro-sinuosités qui augmentent également la surface de contact entre terre et eau et sont autant de caches pour la faune et de pièges pour les sédiments. Le libre dépôt ou la libre érosion par le fleuve est favorable à l'entretien de milieux pionniers qui sont nécessaires à la vie de nombreuses espèces.





La présence d'hélophytes participe à l'auto-épuration du fleuve, limite l'érosion de la berge en offrant une protection contre le batillage (vague provoquée par le passage des bateaux), et offre des caches à la faune aquatique ou amphibie. L'abondance de coquilles et la présence de moules d'eau douce témoigne encore de la qualité du milieu aquatique.

**ANALYSE SPATIALE :** Plusieurs éléments font de ce site un lieu exceptionnel dans la ville, au titre de ses fonctionnalités environnementales d'une part, et de sa situation stratégique sur la Seine, très près du centre de l'agglomération parisienne d'autre part.

La Seine constitue en effet une continuité écologique majeure à l'échelle régionale et nationale, mais elle est très artificialisée au niveau de l'agglomération parisienne. C'est pourquoi une berge aussi naturelle, à proximité de la confluence avec la Marne, occupe une position stratégique dans le réseau des continuités écologiques.

**MESSAGE :** Un potentiel naturel non valorisé au cœur de la ville

La présence de vestiges de l'ancienne activité de baignade et de nautisme (restes de pontons et portique d'entrée au niveau de la rue de la baignade), les rencontres avec les promeneurs habitués et les traces de feux récents témoignent de la valeur sociale que la population accorde à ce lieu.

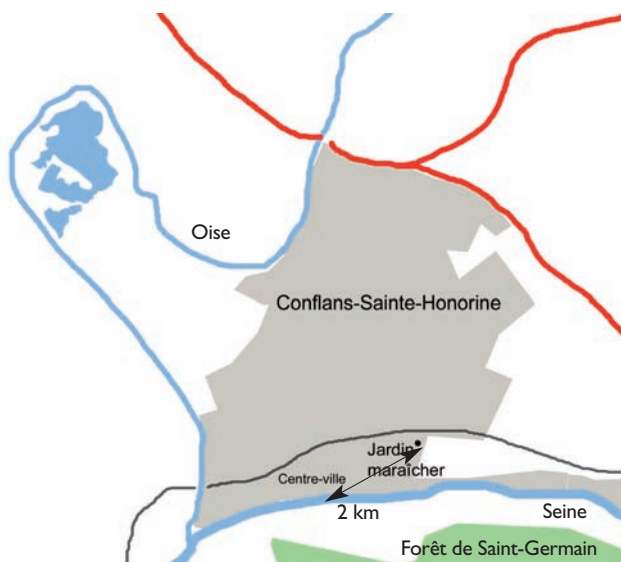
**Les enjeux de ce site sont :**

- Préserver le caractère naturel du site et la valorisation par la végétation ripicole
- L'intégrer dans une continuité écologique plus vaste en amont (aménagement des Ardoines et du Port à l'Anglais) et en aval, avec une vraie renaturation du pied de berge par des techniques douces de génie végétal.
- Concilier la préservation du caractère naturel et l'accessibilité du public sur le quai haut.
- Restaurer des circulations douces pour les piétons et les cyclistes.

**CONTACT :**

Manuel Pruvost-Bouvatier





# Le jardin maraîcher de Conflans

THEME : NATURE ET AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

**QUAND LA NATURE S'INSERE DANS LA VILLE DENSE, ÇA DONNE...**

**QUOI :** Un jardin maraîcher

**QUI :** L'association les Jardins de Cocagne, qui regroupe des exploitations agricoles biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle.

**OÙ :** Conflans-Sainte-Honorine, 95 Chemin des Hautes Rayes, 78700 Conflans-Sainte-Honorine.

Le jardin maraîcher s'étend derrière le collège des hautes rayes.

Il est situé près de la gare de Conflans Sainte-Honorine.

**DIMENSIONS / TAILLE :** 2 hectares

**MOYENS / OUTILS :** A travers la production et la distribution de légumes biologiques, sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents-consommateurs, ces jardins permettent à des adultes en difficulté de retrouver un emploi et de construire un projet personnel.

Plusieurs partenaires soutiennent financièrement cette action :

- la mairie de Conflans-Sainte-Honorine pour la location du terrain et l'accompagnement des salariés en insertion,
- la DDTEFP 78 qui contribue aux rémunérations des contrats CES et au financement de la formation des salariés,



- le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Chanteloup Rives de Seine
- l'AGEFIPH pour l'accompagnement des travailleurs handicapés,
- la DIREN dont le financement permet la réalisation de fiches pédagogiques.

Par ailleurs, au fur et à mesure des partenariats se sont établis sur tout le nord du département avec différents organismes pour l'orientation du public vers le chantier : les référents sociaux, l'ANPE, les Missions locales, des organismes d'insertion, des centres d'hébergement, des associations caritatives, des organismes de soins, etc.

**ANALYSE SPATIALE** : le jardin maraîcher de Conflans permet de maintenir un espace de nature à vocation agricole dans une commune dense de la Ceinture verte d'Île de France. Le jardin se trouve à 2 kilomètres du centre-ville.

Le terrain est divisé en plusieurs zones de culture, chacune ayant une vocation spécifique : les cultures restant en place durant trois saisons, les cultures à racines, les cultures à fruits et graines, les cultures à feuilles, un espace pour les fleurs et arbustes, un espace aromatique et condimentaire, un grand châssis, un tunnel maraîcher, un espace de compostage, un verger, un espace en jachère.

**MESSAGE** : il pose la question de l'agriculture de proximité en zone dense dans une région qui ne produit pas les denrées qu'elle consomme. C'est une nature apprivoisée, utile, écologique basée sur une observation attentive des conditions naturelles et l'utilisation des éléments présents sur le site (biologique, locale) et soucieuse des inégalités sociales (employant des personnes en situation précaire).

**CONTACT :**

ACR Service Insertion  
 98, rue Désiré Clément  
 78700 Conflans-Sainte-Honorine  
 Tél : 01 39 19 83 72





# Le Triangle fleuri

THEME : NATURE ET JARDIN COLLECTIF

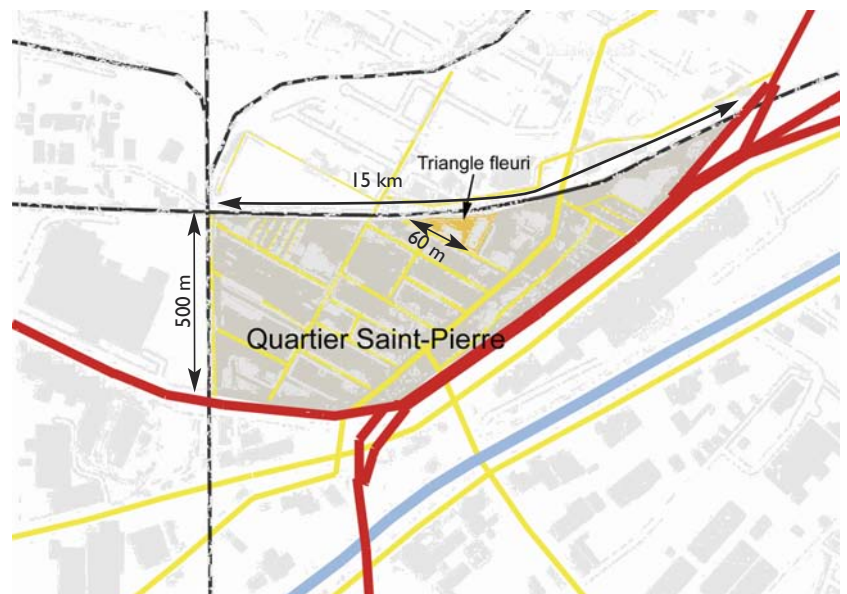
**QUAND LA NATURE S'INSERE DANS LA VILLE DENSE, ÇA DONNE...**

**QUOI :** Un jardin collectif sur un sol pollué

Le Triangle fleuri est un jardin collectif hors sol situé le long d'une voie de chemin de fer, dans un quartier défavorisé de Montréal

**QUI :** Le CRUI, Comité de Revitalisation Urbaine Intégrée du quartier Saint-Pierre, arrondissement de Lachine, Montréal.

Le CRUI est un des trois projets pilote du programme montréalais de revitalisation urbaine intégrée. Créé par l'arrondissement de Lachine en 2003, il a pour mandat de susciter et de coordonner la mise en œuvre de projets et d'activités susceptibles de contribuer à la revitalisation sociale, économique et culturelle du quartier Saint-Pierre.



**OÙ** : L'arrondissement de Lachine se situe à l'ouest de la ville de Montréal, à environ 15 km du centre. Le quartier Saint-Pierre est un petit sous-ensemble isolé de Lachine, enclavé entre les voies ferrées et l'autoroute. Les populations de ce quartier sont assez défavorisées.

**Densité de population** :

**DIMENSIONS / TAILLE** : parcelle triangulaire mesurant environ la moitié d'un terrain de foot

**MOYENS / OUTILS** : Financé par la ville de Montréal et éventuellement par des subventions

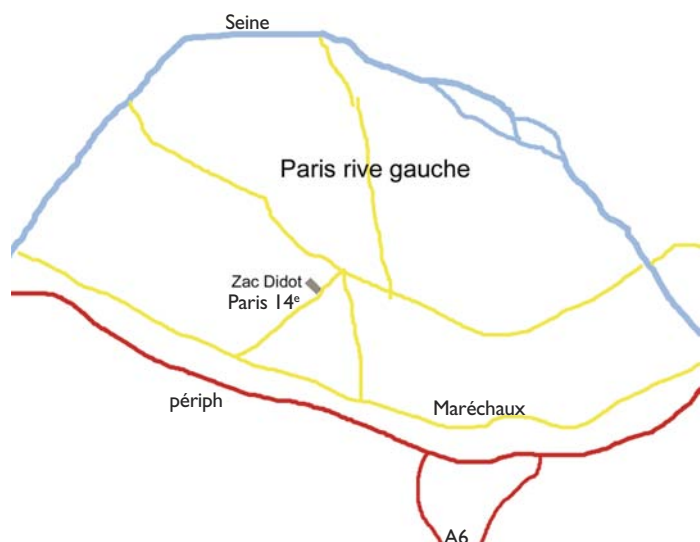
**ANALYSE SPATIALE** : Un espace de nature que les citoyens peuvent modeler eux-mêmes : ils ont un rôle actif différent du promeneur dans un espace vert plus traditionnel.

**MESSAGE** : Contrairement aux autres jardins partagés de Montréal, ici le concept est nouveau : c'est un espace vert, un espace de nature urbaine, avant d'être un jardin collectif et communautaire.

Dans les autres jardins, les listes d'attente sont de 3 à 4 ans pour obtenir une parcelle de jardinage. Les jardiniers de Saint-Pierre n'ont pas conscience de la chance qu'ils ont d'avoir ce jardin à disposition sans liste d'attente.

Le sol de ce jardin est pollué et des bacs en bois ont été construits pour les cultures à consommer.





## La ZAC Didot

THEME : NATURE ET PROGRAMMATION D'UNE ZAC

### QUAND LA NATURE S'INSERE DANS LA VILLE DENSE, ÇA DONNE...

**QUOI :** Un jardin faisant partie intégrante d'une ZAC

**QUI :** La SEMEA 15 : opération reprise en 1998 à l'issue de la fusion absorption de la SEMIREP.

**OÙ :** ZAC Didot, Paris 14<sup>e</sup>

Les terrains de l'opération sont situés à l'intérieur d'un grand îlot entouré par les rues Didot, Pernety, Raymond Losserand et du Château. Leur environnement témoigne d'un paysage de faubourg, mais porte aussi les marques de l'urbanisation conduite dans les années soixante.

### BUDGET :

- Dépenses (appropriation des terrains, études, équipements) : 59,4 M euros
- Recettes (cessions droits de construire, vente emprise d'équipements publics) : 40,2 M
- Participation Ville de Paris : 19,2 M

### CALENDRIER :

**1992 - 1996 :** 1<sup>ère</sup> tranche : 131 logements, crèche et parking souterrain.

**2000 - 2001 :** Révision du Plan d'Aménagement de Zone, concertation avec les habitants sur le projet du jardin.

**2003 :** Livraison de 32 logements Accession Social à la Propriété.

**2004 :** Mise en location des logements rues Pernety et Raymond Losserand, dont le «Château Ouvrier».

**2006 :** Achèvement du jardin et des espaces publics.



**DIMENSIONS / TAILLE :** 22 750 m<sup>2</sup> SHON :  
3 750 m<sup>2</sup> SHON dédiés aux équipements publics  
16 200 m<sup>2</sup> SHON de logements sociaux, soit 217 logements environ, dont une résidence pour étudiants ;  
2 800 m<sup>2</sup> SHON de commerces ou d'activités en rez-de-chaussée.  
Les espaces ouverts représentent une surface de 8 900 m<sup>2</sup>, parmi lesquels le jardin public central occupe une superficie de 3 820 m<sup>2</sup>.

**ANALYSE SPATIALE :** Situé au coeur de la ZAC Didot, le jardin est accessible depuis les rues voisines par un réseau d'espaces publics piétonniers et permet la traversée du quartier.

Une pelouse vallonnée, occupe la partie centrale du jardin. Un mail planté la borde du côté de la place de la Garenne.

Des espaces d'activité physique et de jeux sont présents ainsi qu'un jardin pédagogique.

**MESSAGE :** Un espace de nature (ou en tout cas vécu comme tel) petit mais accessible. En ville dense, il en faudrait plus, partout et ouvert à tous.

**CONTACT :** SEMEA 15  
55, quai de Grenelle 75015 Paris  
Tél. 01 53 95 16 00  
www.semea15.fr contact@semea15.fr



#### **INTERVIEW :**

Muriel Naudin, jardinière dans le jardin partagé «le lapin ouvrier», situé dans la ZAC

#### **1. Pouvez-vous expliquer votre activité dans le jardin ?**

Je suis venue habiter dans la ZAC Didot il y a quelques années, juste après sa construction. Un jardin public est intégré à cette ZAC, ce qui est un véritable atout dans ce quartier dense de Paris. La ZAC comprend un café associatif et un jardin partagé « le lapin ouvrier ». L'idée est que les habitants de la ZAC aient un terrain à disposition pour jardiner. Les usagers paient une cotisation de 10 euros par an et doivent signer la charte verte de Paris (sorte de guide de bonnes pratiques) pour adhérer à l'association. Les graines à planter sont achetées par chacun ou bien échangées lors de la bourse aux graines organisée entre tous les jardins partagés de Paris.

#### **2. Comment avez-vous connu ce jardin ?**

Grâce à une publicité faite dans le quartier. Le café associatif de la résidence organise des rendez-vous le troisième mardi de chaque mois durant lequel les personnes actives dans le jardin se retrouvent et peuvent échanger.

#### **3. Comment s'organise cet espace ?**

Il fonctionne par parcelles de 4 m<sup>2</sup>, toutes hors sol. 20/25 parcelles sont utilisées par les familles. Une parcelle est gérée par 3 familles (une triplette), ce qui assure une certaine convivialité. 2 autres parcelles sont gérées par une école, crèche et primaire. Et enfin 1 dernière parcelle reste collective.

#### **4. Quelles sont vos pratiques de cet espace ?**

Je jardine ! Je ne fais pas cela dans le but de nourrir ma famille mais plutôt par plaisir, c'est un loisir. Au-delà de l'activité même il y a du lien social qui se crée. Les gardiens du jardin public sont présents et côtoient les enfants du quartier, et les habitants peuvent se rencontrer.

#### **5. A quelle fréquence pratiquez-vous cette activité ?**

1 fois par semaine, le week-end, sachant que les horaires de notre jardin sont calqués sur les horaires du jardin public.

#### **6. Selon vous, les produits du jardin sont-ils de bonne qualité pour la consommation ?**

Nous n'avons pas d'informations sur la provenance de la terre utilisée et des graines plantées, mais je pense que oui.

